



4 JUILLET 2019

SCHÉMA PLURIANNUEL D'ACCESSIBILITÉ 2019-2021

Auteurs

Direction de la communication, Région Île-de-France
Société Access42

 île de France

SOMMAIRE

SCHÉMA PLURIANNUEL D'ACCESSIBILITÉ 2019-2021	2
POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ	4
RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES AFFECTÉES À L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE... 4	4
ORGANISATION DE LA PRISE EN COMPTE DE L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE	4
Action de formation et de sensibilisation	4
Recours à des compétences externes	5
Prise en compte de l'accessibilité numérique dans les projets	5
Test utilisateur	5
Prise en compte de l'accessibilité dans les procédures de marché	5
Recrutement	5
Traitement des retours utilisateurs	5
Processus de contrôle et de validation	6
Périmètre technique et fonctionnel	6
Recensement	6
Évaluation et qualification	6
Agenda planifié des interventions	6
Plans annuels	6
ANNEXE 1 : PÉRIMÈTRE TECHNIQUE ET FONCTIONNEL PUBLIC.....	8
Sites internet ouverts au public	8
Sites extranet	10

INTRODUCTION

L'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ

L'accessibilité numérique est au cœur des préoccupations liées au développement ou à la mise à disposition de sites web ou d'applications tant auprès du public que des personnels internes à la Région Île-de-France.

Cette volonté s'illustre par l'élaboration de ce schéma pluriannuel d'accessibilité numérique associé à des plans annuels d'action, dans l'objectif d'accompagner la mise en conformité RGAA (Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations) et l'amélioration progressive des sites web et applications concernés.

L'élaboration, le suivi et la mise à jour de ce schéma pluriannuel est placé sous la responsabilité de : Libert Christophe, accessibilite.numerique@iledefrance.fr, référent accessibilité.

Sa mission est de promouvoir l'accessibilité par la diffusion des normes et des bonnes pratiques, accompagner les équipes internes par des actions de formations notamment, de contrôler et de veiller à l'application de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 en procédant à des audits réguliers, assurer la prise en charge des demandes des utilisateurs et de manière générale la qualité du service rendu aux utilisateurs en situation de handicap.

RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES AFFECTÉES À L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

Une évaluation en termes de besoins humains et financiers est en cours d'élaboration, elle conduira à l'établissement d'un poste budgétaire dédié à l'accessibilité numérique. Le présent schéma sera mis à jour à l'issue de ce processus.

ORGANISATION DE LA PRISE EN COMPTE DE L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

La prise en compte de l'accessibilité numérique nécessite une adaptation de l'organisation interne de production et de gestion des sites web et application concernés, l'accompagnement des personnels, une modification des procédures de marché et, enfin, la prise en charge des personnes en situation de handicap lorsqu'elles signalent des difficultés.

Les éléments ci-dessous décrivent les points importants sur lesquels Région Île-de-France va s'appuyer pour améliorer l'accessibilité numérique de l'ensemble de ses sites web et applications.

ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Tout au long de la période d'application de ce schéma, des actions de formation et de sensibilisation vont être organisées afin de permettre aux personnels intervenant sur les sites et les applications de développer, éditer et mettre en ligne des contenus accessibles.

RECOURS À DES COMPÉTENCES EXTERNES

Chaque fois que nécessaire il sera fait appel à des intervenants externes afin d'accompagner la Région Île-de-France dans la prise en compte de l'accessibilité. Cela recouvre par exemple les actions de sensibilisation et de formation, les actions d'accompagnements et plus particulièrement les actions d'audits et de certification des sites web et applications concernées.

PRISE EN COMPTE DE L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE DANS LES PROJETS

Les objectifs d'accessibilité et de conformité au RGAA vont être inscrits et rappelés dès le début des projets dont ils constitueront un axe majeur et une exigence de base.

De la même manière, ces objectifs et ces exigences seront rappelés dans les éventuelles conventions établies avec nos opérateurs, délégataires ou partenaires.

TEST UTILISATEUR

Si des tests utilisateurs sont organisés, en phase de conception, de validation ou d'évolution d'un site web ou d'une application, le panel d'utilisateur constitué comprendra dans toute la mesure du possible des personnes en situation de handicap.

PRISE EN COMPTE DE L'ACCESSIBILITÉ DANS LES PROCÉDURES DE MARCHÉ

L'accessibilité numérique et la conformité au RGAA doivent constituer une clause contraignante et participer à l'évaluation de la qualité de l'offre d'un prestataire lors de la commande de travaux au travers des appels d'offres notamment.

Les procédures d'élaboration des marchés ainsi que les règles d'évaluation des candidatures ont été adaptées pour prendre en compte les exigences de conformité au RGAA.

RECRUTEMENT

Une attention particulière va être portée sur les compétences en matière d'accessibilité numérique des personnels intervenant sur les services numériques, lors de la création des fiches de postes et les procédures de recrutement.

TRAITEMENT DES RETOURS UTILISATEURS

Conformément aux dispositions prévues par le RGAA et aux attentes légitimes des utilisateurs, un moyen de contact va être mis en place, au fur et à mesure des travaux de mise en conformité, sur chaque site ou application permettant aux utilisateurs en situation de handicap de signaler ses difficultés.

Afin de répondre à ses demandes, la mise en place d'une procédure spécifique d'assistance va être étudiée avec l'ensemble des services et des personnels impliqués.

Dans l'attente les demandes seront traitées par Libert Christophe, accessibilite.numerique@iledefrance.fr, responsable de l'élaboration, la mise en place et le suivi de ce schéma pluriannuel.

PROCESSUS DE CONTRÔLE ET DE VALIDATION

Chaque site ou application fera l'objet lors de la mise en ligne initiale, lors d'une mise à jour substantielle, d'une refonte ou à la fin des opérations de mises aux normes, d'un contrôle permettant d'établir une déclaration de conformité conformément aux termes de la loi.

Pour en garantir la sincérité et l'indépendance, ce contrôle sera effectué en interne par une personne formée qui n'aura pas été impliquée dans le projet ou par l'intermédiaire d'un intervenant externe spécialisé.

Ces opérations de contrôles destinés à l'établissement ou la mise à jour des déclarations de conformité interviennent en complément des opérations habituelles de recette et contrôles intermédiaires qui seront organisées, si nécessaire, tout au long de la vie des projets.

PÉRIMÈTRE TECHNIQUE ET FONCTIONNEL

RECENSEMENT

La Région Île-de-France gère 41 sites internet, extranet et intranet et 33 applications à destination du public ou de ses personnels.

ÉVALUATION ET QUALIFICATION

Chaque site ou application a été qualifié selon des critères tels que la fréquentation, le service rendu, la criticité, le cycle de vie (date de la prochaine refonte) ou encore les technologies employées.

Des évaluations rapides de l'accessibilité, permettant de servir de socle à l'élaboration des interventions d'audits ont été ou vont être réalisées sur l'ensemble des sites et applications concernées.

Ces évaluations portent sur un petit nombre de critères choisis pour leur pertinence en termes d'évaluation de la complexité et la faisabilité de la mise aux normes RGAA.

L'annexe 1 (infra : «Annexe 1 : périmètre technique et fonctionnel public») décrit les éléments pouvant être rendus publics du périmètre technique et fonctionnel. En effet, certaines applications peuvent ne pas être rendues publiques pour des raisons de sécurité ou de confidentialité par exemple.

L'annexe 2 (infra : «Annexe 1 : périmètre technique et fonctionnel interne ») décrit les éléments ne pouvant pas être rendus public.

AGENDA PLANIFIÉ DES INTERVENTIONS

Compte tenu des informations recueillies lors de l'élaboration de ce schéma, la complexité des sites et applications, leur classement par ordre de priorité et leur évaluation en termes de faisabilité, les opérations de mise en conformité vont s'étaler sur les années 2019 à 2021.

PLANS ANNUELS

Ce schéma pluriannuel est accompagné de plans annuels d'actions qui décrivent en détail les opérations mises en œuvre pour prendre en charge l'ensemble des besoins en termes d'accessibilité numérique de la région Île-de-France.

Nom	Consultation	Dernière mise à jour
Plan annuel 2019	https://www.iledefrance.fr/accessibilite	

Plan annuel 2020

À venir

À venir

Plan annuel 2021

À venir

À venir

ANNEXE 1 : PÉRIMÈTRE TECHNIQUE ET FONCTIONNEL PUBLIC

Le périmètre technique et fonctionnel est organisé autour de trois catégories de sites ou applications :

- Les sites internet ouverts au public (sites ou version mobile) ;
- Les sites extranet (sites ou version mobile) ;
- Les applications (sites ou version mobile).

Les indications notées « — » sont inconnues ou en cours de collecte et feront l'objet d'une mise à jour ultérieure.

SITES INTERNET OUVERTS AU PUBLIC

Site	Type	Mise en ligne	Refonte	URL	Priorité	Notes	Schéma public
Portail île de France	Internet	-	2019	https://www.iledefrance.fr/	1		Oui
Oriane	Internet	2018		https://www.oriane.info/	1		Oui
Fonds structurels en IDF	Internet	2015	2019 2020	http://www.europeidf.fr/	1		Oui
Facile à lire et à comprendre	Internet	2015		http://facile-a-lire.iledefrance.fr/	1		Oui
iPass Contraception	Internet	2016	2018	https://www.ipasscontraception.fr/	1		Oui
Paris Region	Internet	2016		http://www.parisregion.eu/	1		Oui
Qioz	Internet	2019		https://qioz.fr/	1		Oui
Mon lycée	Internet	-		http://www.monlycee.net/	2		Oui
Plateforme open data	Internet	2013	2019	https://data.iledefrance.fr/	1	Intégration dans la Smart plateforme (second semestre 2019)	Oui
Patrimoines	Internet	-		http://patrimoines.iledefrance.fr/	2		Oui

Inventaire du patrimoine	Internet	-	2019 2020	http://inventaire.iledefrance.fr/	2	Mise à jour de la plateforme technique	Oui
Parcs naturels	Internet	2014	-	http://parcsnaturels.iledefrance.fr/	3	Site en cours de fermeture	Oui
Villarceaux	Internet	-	-	http://villarceaux.iledefrance.fr/	3		Oui
Promobilité	Internet	-	-	http://promobilite.fr/	3		Oui
Mariane	Internet	-	-	http://mariane.iledefrance.fr	3		Oui
Offres d'emploi	Internet	-	-	-	1		Oui
Achats publics	Internet	-	-	avis.maximilien.fr	3		Oui
Glori@ site publication	Internet	2012	Arrêt	apprentissage.iledefrance.fr	-	Transfert sur le site Oriane	Oui
AC déchet	Internet Appli mobile	2019	-	-	2	Applications IOS & Android	Oui
Le Hub du design	Internet	-	-	https://www.lehubdudesign.com/	1		Oui
Espaces projets	Internet	-	-	http://espaceprojets.iledefrance.fr	3	Sites en cours de fermeture	Oui
Îles de loisirs	Internet	2014		http://ilesdeloisirs.iledefrance.fr/	3	Site en cours de fermeture	Oui

SITES EXTRANET

Site	Type	Mise en ligne	Refonte	URL	Priorité	Notes	Schéma public
Mes démarches	Extranet	2018	-	https://mesdemarches.iledefrance.fr	1		Oui
Bourses FSS	Extranet	-	-	https://fss-ext.iledefrance.fr/fss/	1		Oui
DSIforge	Extranet	-	-	http://dsiforge.iledefrance.fr	-		Oui
PM'UP	Extranet	2009	-	https://pmup.iledefrance.fr	-		Oui
Retail	Extranet	2012	-	http://retail.iledefrance.fr/	-		Oui
Espace Achats public	Extranet	-	2019	marchespublics.iledefrance.fr	-		Oui



<https://www.iledefrance.fr>



Région Île-de-France
2 rue Simone Veil - 93400 Saint-Ouen